

Communications du comité central

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **6 (1980)**

Heft 2

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et hôtes. La petite principauté exerçait son attrait. L'assemblée des délégués était conçue et organisée, avouons-le, de façon exemplaire. Les délégués, la commission de musique et le comité central furent unanimes à la vanter. Au nom de la Société fédérale des orchestres, je remercie tous ceux qui contribuèrent d'une façon ou d'une autre à la bonne réussite.

Je remercie tout particulièrement

– M. *Karl Ehrenzeller*, président de l'orchestre, d'avoir assumé spontanément et «sous sa propre responsabilité» l'assemblée des délégués et de l'avoir organisée de façon exemplaire,

– *tous les collaborateurs dans les parties musicales* pour leurs excellentes productions à l'assemblée des délégués aussi bien qu'au concert et à la soirée récréative,

– M. *Albert Frommelt*, directeur de musique, et les deux solistes, MM. *Josef Frommelt* et *Karl Hinnen*, pour le concert au programme exigeant et exécuté avec une remarquable maîtrise artistique (la présence du compositeur *Rudolf Schädler* rehausse son éclat),

– *les organisateurs de la randonnée dans la Principauté de Liechtenstein* et de la visite commentée du *château et du bourg de Werdenberg*, – *tout l'Orchestre de Liechtenstein-Werdenberg* qui a préparé l'assemblée des délégués avec beaucoup d'amour et d'élan et a prouvé que même une «jeune» section peut réaliser d'excellents résultats.

Nous nous souviendrons de la belle assemblée des délégués tenue à Vaduz et de nos aimables hôtes.

Sursee, 26.5.1980

Société fédérale des orchestres

A. Bernet, président central

Communications du comité central

1. Assemblée des délégués de 1981 à Kloten

L'assemblée des délégués de 1981 aura lieu à Kloten, les samedi et dimanche 16 et 17 mai. Nous remercions l'Orchestre de chambre de Kloten de nous avoir invités à son jubilé et d'avoir assumé l'organisation de la prochaine assemblée des délégués.

2. Décisions de l'assemblée des délégués de 1980

L'assemblée des délégués de 1980 tenue à Vaduz a pris les décisions suivantes qui sont d'un intérêt général:

2.1 La contribution au financement de la «Sinfonia» fut portée à 60 francs par an et par section pour compenser le renchérissement des frais d'impression.

2.2 Afin de réaliser la proposition de l'Orchestre symphonique des PTT, à Berne, tendant à fonder une Association européenne d'orchestres d'amateurs, on institua un groupe de travail de trois membres qui aura pour tâche de déceler les groupements similaires d'orchestres d'amateurs, de nouer des contacts et d'élaborer un document à l'intention de l'assemblée des délégués de 1981, document contenant des idées précises sur le sens et la tâche d'une «Association européenne d'orchestres d'amateurs» à fonder.

Sursee, 26.5.1980

Pour le comité central:

A. Bernet, président central

Procès-verbal de la 60e assemblée des délégués tenue au foyer de la Vaduzersaal à Vaduz, le 3 mai 1980

1. Salutations

M. Karl Ehrenzeller, président de l'Orchestre de Liechtenstein-Werdenberg, salue cordialement le comité central, la commission de musique, les délégués et les hôtes au foyer de la Va-

duzersaal dans la si sympathique Principauté de Liechtenstein.

Ensuite, le président central, le Dr. Alois Bernet, souhaite la bienvenue à tous les délégués, aux autres participants, aux vétérans d'honneur et aux vétérans de la SFO, au comité central, à la commission de musique, au rédacteur de la «Sinfonia» ainsi qu'aux membres d'honneur Carlo Olivetti, Edouard-M. Fallet-Castelberg et Isabella Bürgin. Nos hôtes et représentants d'associations suisses sont: M. Max Diethelm de l'Association des chorales suisses, M. Rogner et son épouse de la Société suisse de pédagogie musicale, M. Brunner de la Société fédérale des musiques ainsi que M. et Mme Lüthi de la Fédération des chanteurs de Liechtenstein-Werdenberg. Le Dr. Zweifel représente la presse.

Nos orchestres que voici, fêtant cette année un jubilé, sont félicités:

25 ans:

Fribourg, Orchestre de la Ville et de

l'Université;

Kirchenorchester Flums;

Orchester Münsingen;

Kirchgemeindeorchester Zürich-

Schwamendingen.

50 ans:

Orchesterverein Domat-Ems;

Orchesterverein Niederamt/Niedergösgen;

Orchesterverein Wetzikon.

Pour finir, le président central Bernet remercie tous les présents de leur venue et M. Ehrenzeller de l'excellente préparation de l'assemblée d'aujourd'hui.

Le président salue ensuite dans leur langue les participants francophones.

2. Etat des présences et nomination des scrutateurs

42 sections sont représentées par 78 délégués et cinq autres participants. 31 sections se sont excusées à temps. Il est regrettable que 46 sections n'aient pas du tout réagi sur la convocation.

Les excusés: M. Peter Escher, membre de la commission de musique (tombé malade), le membre d'honneur Benjamin Liengme, l'Office fédéral des affaires culturelles, la fondation «Pro Helvetia», la SUISA, l'Association des musiciens suisses, la Radio DRS. La maison régnante fit savoir par le Dr. Allgäuer, directeur de son cabinet, que malheureusement personne ne pouvait assister à l'assemblée à cause de la visite de la Reine d'Angleterre.

Furent élus scrutateurs: MM. Good (Kirchenorchester Flums), Bühlmann (Orchesterverein Sempach) et Mme Limacher (Orchesterverein Reussbühl).

3. Procès-verbal de la 59e assemblée des délégués tenue à Affoltern am Albis, le 19 mai 1979.

Le procès-verbal était publié dans la «Sinfonia» no 3/1979. Il est approuvé avec les remerciements d'usage à son auteur.

4. Rapport du président central sur l'activité de la SFO en 1979

Le rapport figure dans la «Sinfonia» no 1/1980. Il est approuvé avec remerciements. L'assemblée remercie en outre par des applaudissements le président central de son activité pendant l'année écoulée.

5. Rapport de la bibliothécaire centrale pour 1979

Ce rapport figure aussi dans la «Sinfonia» no 1/1980. Il est approuvé avec remerciements. Nous souhaitons que notre bibliothécaire centrale soit bientôt complètement rétablie; nos vœux les meilleurs l'accompagnent.

6. Rapport de la commission de musique pour 1979

Le rapport est publié dans la «Sinfonia» no 1/1980. Il est approuvé avec les remerciements d'usage. Le président Fritz Kneusslin travaillait

beaucoup, l'année écoulée, au nouveau catalogue de la bibliothèque centrale ce dont l'assemblée se montre reconnaissante.

7. Acceptation des comptes 1979 et rapport des vérificateurs

Les comptes sont publiés dans la «Sinfonia» no 1/1980. Les vérificateurs, Domat-Ems et Liechtenstein-Werdenberg, recommandent d'accepter les comptes tenus de façon impeccable. Ils le sont et décharge est donnée au caissier central Benjamin Brügger. L'assemblée le remercie de son travail consciencieux.

8. Budget 1980 et cotisation 1980

Le budget est publié dans la «Sinfonia» en même temps que les comptes. Il est approuvé.

La cotisation annuelle par membre des sections reste fixée à 3 fr. 50.

Dans le budget, un élément n'est pas absolument visible: Les frais d'impression de la «Sinfonia» sont montés à cause du choix de caractères plus petits et du renchérissement général. Aussi le comité central propose-t-il de majorer de 20 francs par section et par année la contribution pour la «Sinfonia». La proposition est approuvée à l'unanimité. Le nouveau prix est donc de 60 francs par an.

9. Elections

Il y a seulement lieu d'élire une nouvelle section en tant que section vérificatrice suppléante. L'Orchestre de Wil est proposé et élu.

Les sections vérificatrices pour l'année comptable 1980 sont les Orchestres de Liechtenstein-Werdenberg et de Goldach.

10. Orientation sur les problèmes en suspens

10.1 Catalogue de la bibliothèque centrale.

Mme Käthi Wagner a l'obligance de faire rapport sur l'état des travaux préparatoires pour le catalogue à établir par ordinateur.

10.2 Pour la rencontre des orchestres à Boswil se sont inscrits douze orchestres dont neuf sections de la SFO. Le compositeur du morceau imposé est Heinz Marti, membre de l'Orchestre de la Tonhalle, à Zurich. La SFO fournit une subvention de 1200 francs aux frais et, en plus, dans la personne du maître de chapelle Fritz Kneusslin, un membre du jury.

10.3 Le nouveau contrat avec la SUISA (DC 1) a été approuvé par la commission arbitrale de la SUISA; il est en vigueur depuis le 1.1.1980.

11. Propositions du comité central

Les propositions concernant le programme de travail de 1980 figurent dans la «Sinfonia» no 1/1980, à la page 8, sous chiffre 8. Elles sont approuvées à l'unanimité.

12. Propositions des sections

L'Orchestre symphonique des PTT, à Berne, présente, dans les délais statutaires, la proposition suivante:

«Le comité central de la Société fédérale des orchestres entreprend des recherches et prend des contacts avec des associations similaires au plan européen, en vue de la création d'une Association autonome européenne des orchestres d'amateurs poursuivant les buts que voici:

– Développer les contacts et les échanges au niveau européen.

– Suivre le mouvement politico-socio-économique visant à resserrer les liens entre nations européennes, en y adjoignant le mouvement culturel, trop souvent oublié ou considéré comme marginal.

– Permettre à des orchestres d'amateurs suisses de se rendre à l'étranger, ou d'accueillir des orchestres étrangers.

– Donner la possibilité à des membres de la SFO quittant notre pays de s'orienter auprès d'orchestres de leur pays de destination.»

M. Pignolo, chef de l'Orchestre symphonique des PTT, justifie cette proposition et propose, aux fins de poursuivre les buts énumérés ci-des-